

– VALLESIA 2013, à paraître –

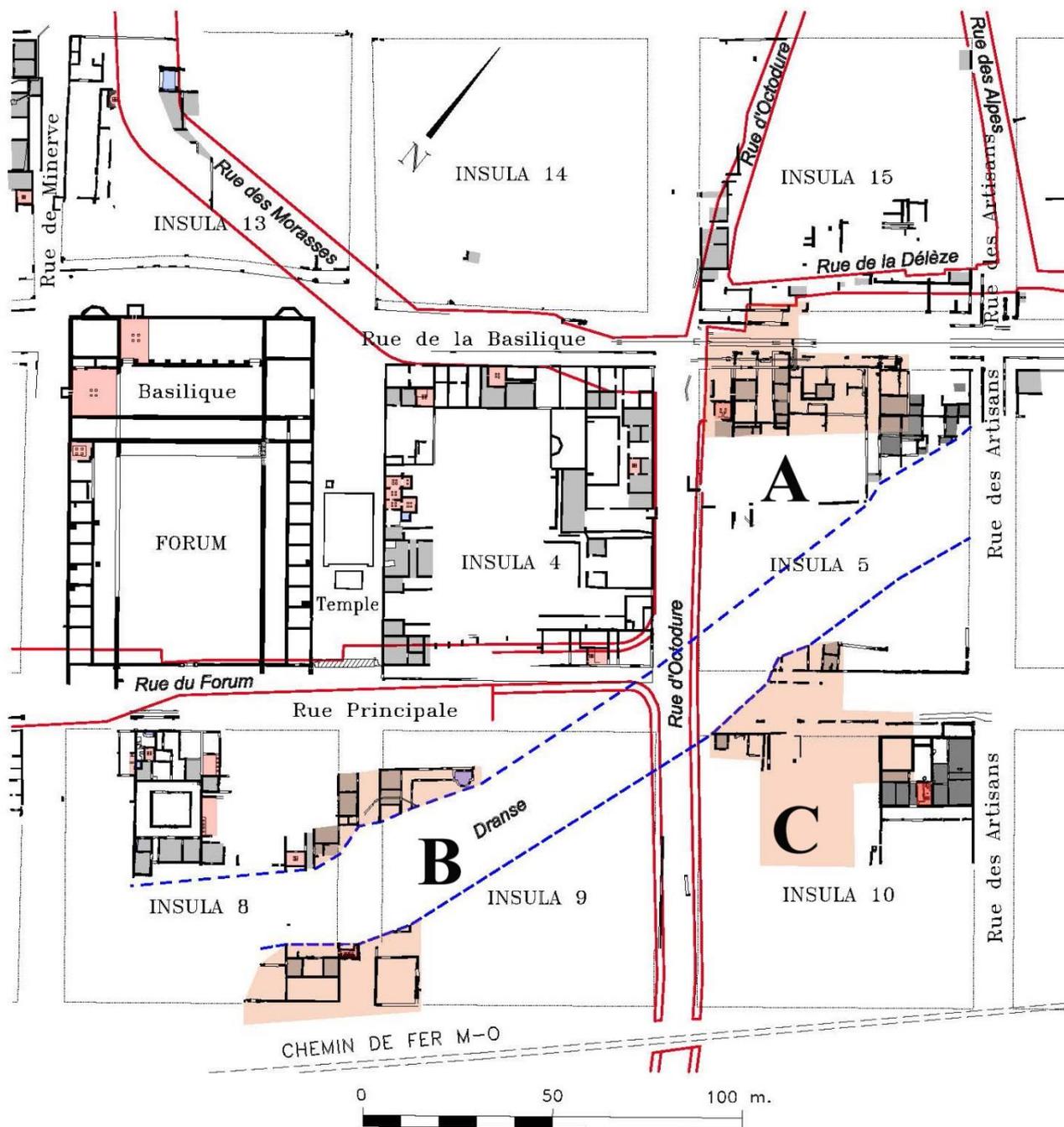


Fig. 2 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Extrait du plan archéologique avec situation des chantiers archéologiques menés en 2013. A: Chantier «CV 2013»; B: Chantier «Verger 2013»; C: Chantier «Délèze 13».

MARTIGNY, district de Martigny

R

FORUM CLAUDII VALLENSIUM

Insula 5, secteur nord-ouest, *Rue de la Basilique* et petit secteur de l'*insula 15* (fig. 2, lettre A).

Quartier de la Délèze, angle de la rue d'Octodure et de la rue de la Délèze, chantier «CV 2013».

Coordonnées: CNS env. 571'894/105'355; altitude: env. 472.00 m.

Surface étudiée: env. 1'400 m².

Intervention du 11 mars au 30 septembre 2013.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Mauro CUOMO.

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Le projet de construction d'un nouvel immeuble avec garage souterrain sur des parcelles occupées par d'anciennes bâtisses et des jardins a permis de compléter la documentation sur ce secteur de la ville romaine. La présence de caves, de fosses et d'importantes excavations, toutes modernes, réparties sur l'ensemble du chantier, ont compliqué les travaux d'analyse et de restitution du plan des différents complexes antiques.

Les vestiges décrits ici appartenaient, à quelques exceptions près, à l'état dernier des constructions, d'époque relativement tardive. Les structures antérieures mises au jour, souvent en maçonnerie légère, présentaient quelques particularités intéressantes, mais elles étaient trop peu à avoir été conservées pour qu'on en puisse restituer l'organisation générale. Il en va de même de quelques structures postérieures (tronçons de murs, «trous de poteaux», etc.). Du fait que l'année 2013 a été une année record en surface fouillée à Martigny (plus de 4'600 m²) et que les fouilles archéologiques ont repris le 13 janvier 2014 déjà, il n'a pas été possible d'entreprendre l'élaboration des résultats des recherches menées en 2013 et encore moins l'analyse du mobilier découvert, qui aurait pu apporter d'importantes précisions d'ordre chronologique.

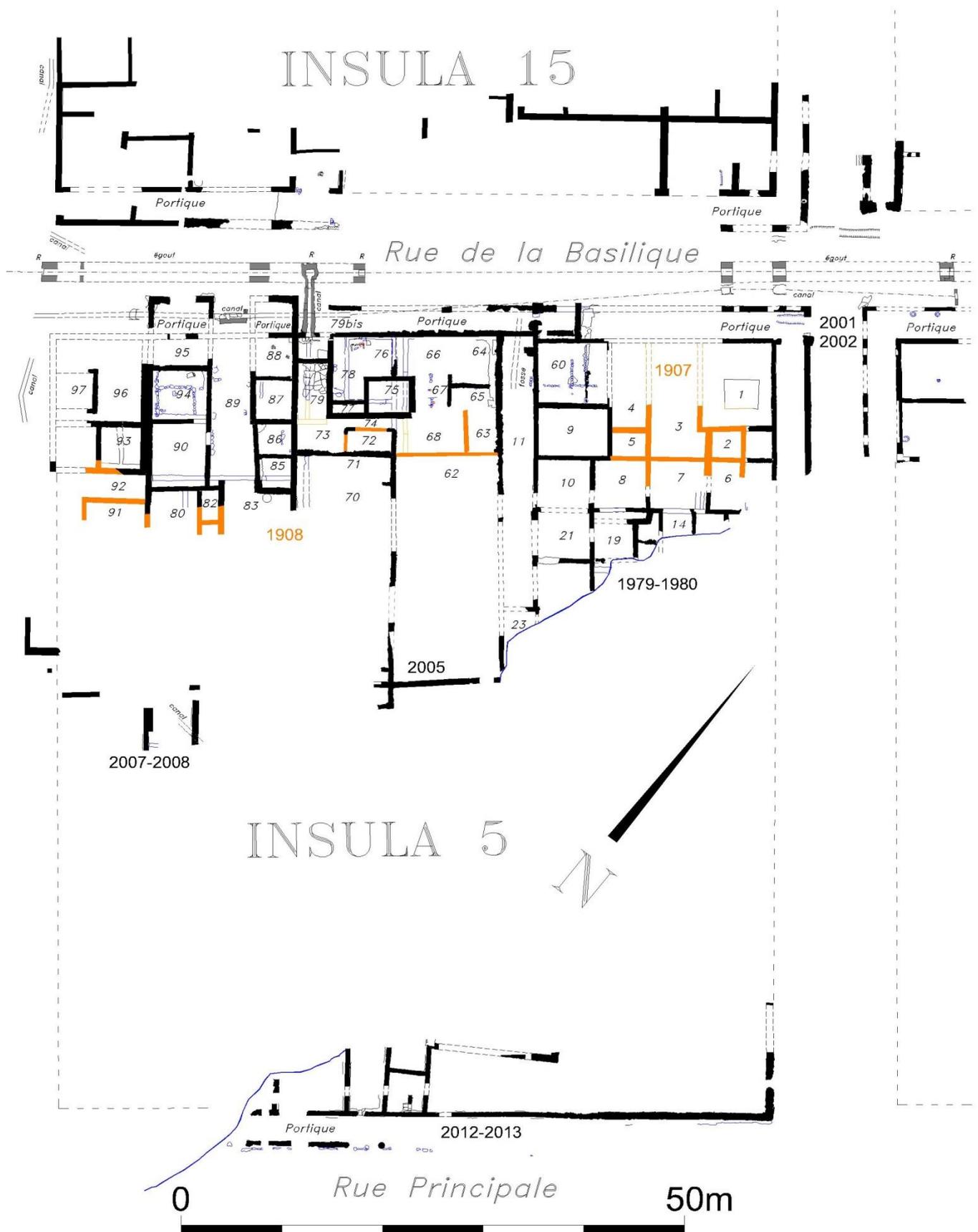


Fig. 3 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Extrait du plan archéologique: *insula* 5 et alentours avec nomenclature des espaces dégagés. En orange: plan des vestiges découverts en 1908, mais non remis au jour en 2013. En bleu: structures n'appartenant pas au dernier état des constructions. R: regard.

INSULA 15 et RUE DE LA BASILIQUE

Dans le secteur ouest du chantier, quelques vestiges du secteur méridional de l'*insula* 15 ont été identifiés (fig. 3). Ils se situaient dans le prolongement des vestiges déjà dégagés en 1993¹ et n'appellent pas de commentaire particulier. Ils étaient bordés par un portique longeant la *rue de la Basilique*.

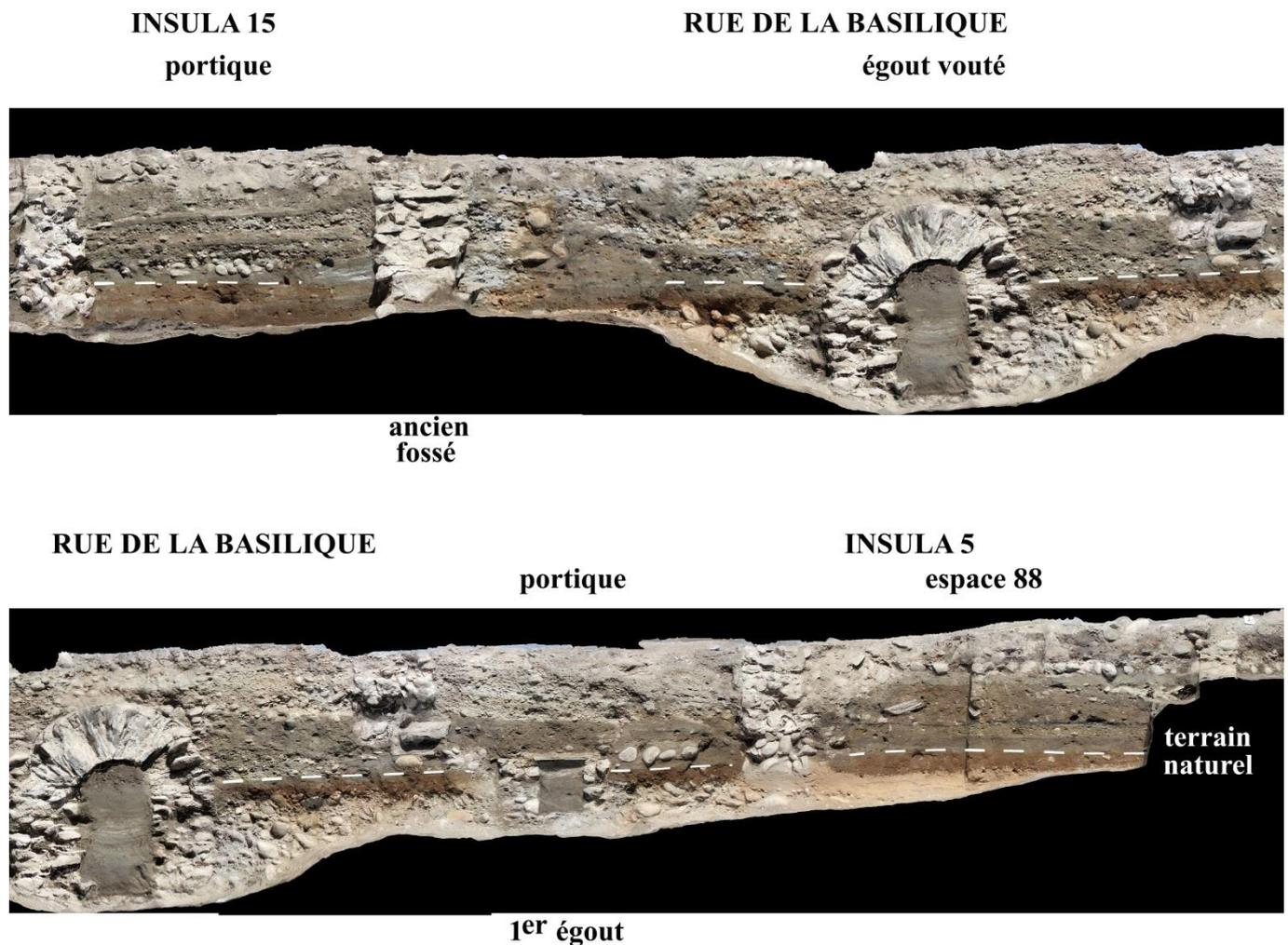


Fig. 4 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013». Profil à travers la *rue de la Basilique*, du sud-ouest. *Insula* 15: le mur soutenant le portique a été implanté à l'emplacement d'un ancien fossé de la rue.

Dans l'emprise de cette dernière (fig. 4) couraient les deux égouts maçonnés successifs, déjà repérés à plusieurs reprises tant en amont qu'en aval du secteur fouillé en 2013², dans lesquels venaient se jeter des canalisations secondaires. Le plus ancien de ces égouts, sous les portiques bordant l'*insula* 5 (qui n'existaient pas encore à l'époque de sa construction), avait une section d'env. 43 x 55 cm et était couvert de dalles (fig. 5). Le plus récent, construit à l'époque flavienne (dernier tiers du I^{er} siècle de notre ère) dans le corps de la rue, était, quant à lui, voûté et large de 70 cm pour une hauteur libre de 1.35 m. Par rapport à celui qui l'a précédé, son fond se situait à une altitude inférieure de 85 cm. Deux nouveaux regards y ont été mis au jour. Un premier, aménagé au niveau du raccord avec

¹ Cf. *Vallesia* 1994, p. 287-289.

² Cf. *Vallesia* 2002, p. 302 et fig. 6; *Vallesia* 2011, p. 415. Voir aussi: voir François WIBLÉ, «La gestion de l'eau dans la ville de *Forum Claudii Vallensium* / Martigny (Valais, Suisse)», in: Nicolas MATHIEU, Bernard RÉMY et Philippe LEVEAU (dir.), *L'eau dans les Alpes occidentales à l'époque romaine*, Cahier du CRHIPA n° 19, Grenoble 2011, pp. 213-237 (Actes du colloque de Grenoble, Musée dauphinois, 14-16 octobre 2010).



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7 »

Fig. 5 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *rue de la Basilique*. Sous le «trottoir» bordant l'espace 89, raccord d'une canalisation secondaire, dont le fond était composé d'*imbrices* (tuiles creuses), dans le plus ancien égout de la rue. Vue prise de l'est.

Fig. 6 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *rue de la Basilique*.

Coupe à travers le regard de l'égout voûté de la rue, aménagé secondairement. De ce fait, la voûte avait été affaiblie. A droite en haut, restes de l'exutoire de la canalisation secondaire provenant de l'espace 79. Vue prise du sud-ouest.

Fig. 7 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *rue de la Basilique*.

Coupe de l'égout voûté de la rue au niveau d'une dalle bordant un regard original. Vue prise du sud-ouest.

une canalisation³ amenant des eaux récoltées dans les angles ouest des espaces 78 et 79 de l'*insula* 5, était en mauvais état du fait qu'il ne faisait pas partie de la construction originale et que l'on avait dû percer et donc affaiblir la voûte de l'égout pour l'installer (fig. 6). Le deuxième, à env. 5 m au nord-est du premier, faisait partie de la construction originale de l'égout. Il était ainsi parfaitement conservé (fig. 7).

En limite ouest du chantier, à un emplacement malheureusement très perturbé par les constructions modernes, un petit égout secondaire maçonné, au fond en mortier au tuileau, qui devait se jeter dans le grand égout voûté, déjà repéré en 1993, n'a pas pu être documenté à sa jonction avec l'égout voûté. Il en allait de même du raccord, original, avec le plus ancien égout de la rue, d'un autre canal secondaire de section approximativement circulaire, fait de deux tuiles creuses (*imbrices*) enrobées dans du mortier (fig. 5).

Le mur du portique de l'*insula* 15 a été construit dans un fossé comblé de la rue qui, de ce fait, apparemment, a été décalé plus au sud-est. Il n'y avait pas de fossé de l'autre côté de la rue.

³ La maçonnerie de ce canal, large de 35 et profond de 50 cm au maximum, était recouverte de mortier au tuileau; aucune dalle de couverture n'avait été conservée.

INSULA 5

La majeure partie des structures découvertes appartenaient au secteur nord-ouest de l'*insula* 5. Ce n'est pas la première intervention archéologique à avoir été menée dans ce quartier (fig. 3). Les premières fouilles d'urgence y furent conduites par Joseph MORAND, futur archéologue cantonal (1917-1932), en 1907 et 1908. A cette occasion fut fouillée une bande de terrain située dans le secteur nord-ouest de l'*insula*, propriétés alors de Joseph GIRARD et Alexis CRETTON. Ces recherches furent sommairement documentées, en particulier celles de 1908, situées dans le périmètre examiné en 2013⁴. Cela est d'autant plus regrettable que certains secteurs (espaces 62, 63 et 68, notamment) ont été complètement excavés, jusqu'aux alluvions naturelles; de la plupart des autres, il ne restait que le «squelette» des murs. Heureusement, quelques sols en mortier des locaux 80, 85 et 86 avaient été partiellement préservés, de même que l'installation de chauffage de la salle 93. En 1979/80 une modeste intervention dans le secteur nord-est de l'*insula* contigu à celui découvert en 1907 avait permis de situer sur le cadastre les vestiges mis au jour au début du siècle⁵. Les fouilles entreprises en 2001 et 2002 de part et d'autre du carrefour de la *rue Principale* et de la *rue des Artisans* mirent en évidence, notamment, l'angle nord de l'*insula* 5⁶. Des interventions de modeste envergure permirent de repérer quelques structures dans le centre de l'*insula* en 2005⁷ et dans son secteur sud-ouest en hiver 2007-2008⁸. Enfin, l'angle est de l'*insula* et une partie de son secteur sud-est ont été dégagés en 2012 et 2013 à l'occasion des travaux entrepris dans le cadre du grand projet «Lilo» (chantier Délèze 2012, 2013 et 2014)⁹.

La maison septentrionale (espaces 1 à 10, 12 à 22)

La limite sud-ouest de la propriété occupant l'angle nord du quartier se situait à un peu moins de 24 m de sa façade nord-est repérée en 2001 (= 80 pieds romains). Son extension du côté sud-est est inconnue; elle ne se prolongeait pas jusqu'à la *rue Principale*, car le mur bordant cette voie ne présentait pas de retour d'équerre à cette même distance, comme l'ont montré les fouilles de 2012 mentionnées ci-dessus. L'organisation interne de son état dernier est imprécise; ses différents locaux, souvent pourvus de sols en mortier - à l'exception des grands espaces 1 et 60 occupant les angles nord¹⁰ et ouest du complexe (fig. 8), dont les sols étaient en terre battue -, semblent avoir été disposés de part et d'autre d'un long passage central perpendiculaire à la *rue de la Basilique*, large d'env. 4.60, puis 5.50 m (espaces 3 et 7). Le secteur sud-est de ce dernier, en tout cas, avait été dallé après arasement du mur sud-est de l'espace 7. Le couloir dallé 14, plus étroit, qui le prolongeait

⁴ Cf. Joseph Morand, *Journal des fouilles de Martigny* (en 1906-07-08), conservé à l'ORA, Martigny, p. 30 à 37 (du mardi 12 novembre au vendredi 13 décembre 1907, illustré de 7 photographies et de 5 croquis) et p. 47 (du samedi 9 au vendredi 15 mai 1908, où, à part la mention de la reprise des fouilles, il est écrit: «L'endroit où nous nous trouvons actuellement est peu intéressant. Ce ne sont que murs irrégulièrement construits, en partie démolis et il est difficile de se reconnaître au milieu de tout cela»). Les rapports annuels de la Société suisse pour la Conservation des Monuments historiques, et celui paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 2/1909(1910) ne font que mentionner les fouilles, sans détails ni informations intéressantes. Heureusement, un relevé partiel des fouilles exécutées dans ce quartier en 1907 et 1908 figure sur un grand plan d'ensemble des fouilles menées entre 1883 et 1910 dans le centre de la ville romaine, conservé à l'ORA VS. Ce plan et le redégagement de certains vestiges nous a permis de situer 4 photographies «volantes» des fouilles de 1908. Ce sont les seuls documents utilisables.

⁵ Cf. *Annales valaisannes* 1980, p. 110-115

⁶ Cf. *Vallesia* 2002, p. 298-305, notamment p. 304-305.

⁷ Cf. *Vallesia* 2006, p. 416-418.

⁸ Cf. *Vallesia* 2008, p. 398-399.

⁹ Cf. *Vallesia* 2012, p. 411- 415 et *Vallesia* 2014 (à paraître). Voir aussi les courtes notices parues dans l'*ASSPA* 96, 2013, p. 208-210 et 97, 2014, p. 236.

¹⁰ Au centre de l'espace 1 avait été édifiée une construction dont le sol en mortier, parfaitement conservé, butait contre la base de parois en bois, probablement à colombage (fouilles de 1907 et 2001).

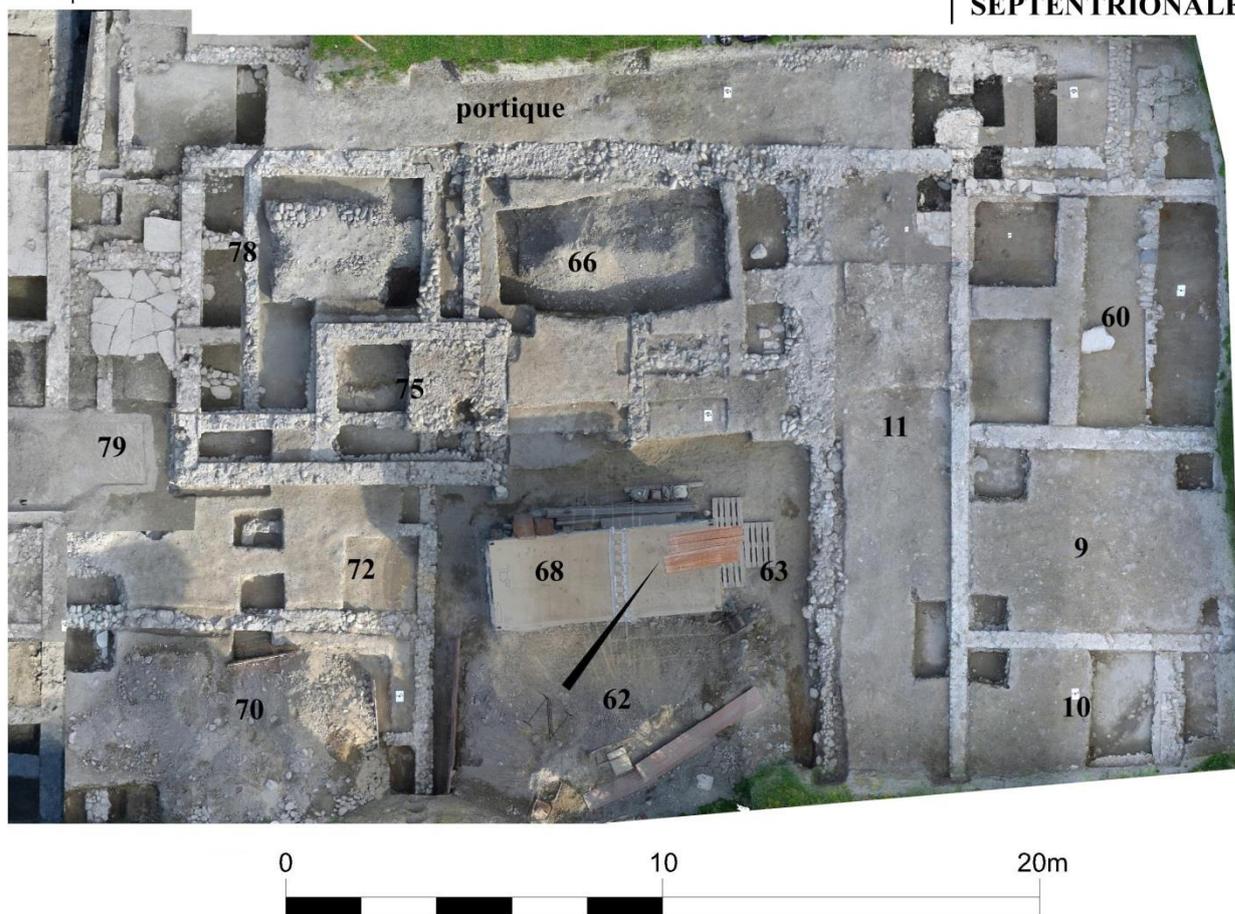


Fig. 8 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *insula* 5. Orthophotographie du secteur septentrional et du secteur médian du chantier en cours de fouilles. Plus rien, presque, n'était conservé des espaces 62, 63, 66 et 68.

devait amener à des appartements privés dotés au moins d'une salle chauffée¹¹. On ne saurait restituer ces derniers dans le secteur nord-ouest de la propriété, car la grandeur, la disposition et les aménagements (ou plutôt l'absence d'aménagement) des espaces reconnus à ce jour ne nous autorise pas à leur assigner une fonction autre que commerciale ou artisanale.

Des portiques très bien construits bordaient la propriété au nord-ouest et au nord-est. Les recherches de 2013 ont permis de résoudre une énigme: dans l'angle ouest de ma maison (espace 60), du côté extérieur, nous avons constaté la présence de cavités à la place d'éléments de chaînage des arêtes des murs, semblables à celles mises en évidence en 2001 dans l'angle nord de l'*insula* 5, du côté des portiques¹². Nous avons pensé alors à des moellons de tuf, de calcaire ou de gypse que des eaux de ruissellement auraient fait disparaître, ce qu'une géologue consultée avait formellement déclaré impossible car, selon elle, le mortier qui avait lié ces moellons aurait obligatoirement dû, lui aussi, être dissous. La présence, dans plusieurs des cavités repérées en 2013, de restes de gypse a prouvé la justesse de nos déductions: l'eau de ruissellement a bel et bien dissous le gypse en épargnant le mortier et ce, en dépit de la théorie!

Les quelques structures reconnues des états antérieurs (solins, base de paroi à colombage, foyers, sols, etc.) ne permettent pas d'en restituer l'organisation.

¹¹ A *Forum Claudii Vallensium* / Martigny, chaque *domus* était dotée d'une installation de chauffage, au moins, qui fait actuellement défaut dans ce que l'on connaît de la propriété.

¹² Cf. *Vallesia* 2002, p. 305

En limite sud-ouest de la propriété, deux seuils la mettant en communication avec le long passage 11 avaient été bouchés au plus tard lors du dernier réaménagement du secteur: l'un d'une largeur hors tout d'au moins 1.70 m¹³ près de l'angle ouest du local 10 et l'autre, large de près de 3 m, en regard du mur séparant les locaux 9 et 60, qui ne faisaient alors qu'un. On peut en conclure qu'à un moment donné les deux bien-fonds avaient le même propriétaire ou bien que le passage 11 était devenu une sorte de ruelle publique, en cul de sac.

Le bien-fonds médian (espaces 80 à 90, 94 et 95)

Entre les deux murs de limite des propriétés voisines, le bien-fonds médian, de même largeur que la maison septentrionale et que les propriétés occidentales, est mal documentée du fait de nombreuses perturbations modernes et de la disparition pratiquement complète des vestiges fouillés en 1907/1908, qui n'ont été ni décrits ni photographiés (fig. 8). Une première analyse des vestiges que nous avons pu documenter, nous amène à penser qu'il ne s'agit pas d'un complexe d'habitation, en tout cas pas d'une *domus* à couloir central, du type de celles construites de part et d'autre. Au nord-est, le large passage 11, au milieu duquel on a repéré un fossé qui allait apparemment se raccorder à celui de la *rue de la Basilique*, était long de 28 m; il était fermé par la salle 23 dotée d'un sol en mortier, repérée en 1979/80. Le mur qui le bordait au sud-ouest était très mal conservé, déjà en 1907. A l'opposé, le couloir 79, large de 2.90 m, semble avoir mené à une vaste cour recouvrant les espaces 70 à 74, dont les murs avaient vraisemblablement été arasés avant les constructions du dernier état. Cette cour s'étendait peut-être aussi aux espaces 62, 63 et 68. Le couloir avait conservé une partie de son dallage irrégulier, qui butait contre des dalles plaquées contre le mur qui le bordait au nord-est, mais qui, curieusement, ne s'étendait pas jusqu'au mur sud-ouest (fig. 9). Y aurait-il eu, le long de ce dernier, un dispositif pour récolter les eaux de surface, du toit¹⁴?

A 2.20 m en retrait par rapport à la façade de l'*insula*, le couloir était fermé par une cloison, dans laquelle on avait certainement aménagé un passage (du côté nord-est). Dans la pièce adventice 79bis, une sorte de banquettes faite d'éléments de constructions en terre cuite semble avoir été adossée à la cloison. Le long du mur de façade, qui s'interrompait à 1.30 de la limite du bien-fonds pour faire place à un accès depuis la rue, on a mis au jour un canal dont le fond et les bords étaient composés de dalles de pierre liées à l'origine au mortier au tuileau, s'appuyant contre un muret en pierres sèches du côté sud-est. Ce canal récoltait des eaux (pluviales?) provenant des angles ouest du local et de l'espace 78¹⁵. Les eaux étaient acheminées dans le petit égout maçonné, déjà mentionné ci-dessus, qui se jetait dans le collecteur principal de la rue, au niveau d'un regard (fig. 9).

Au nord-est du couloir 79, les espaces 75 à 78, couvrant une surface presque carrée d'env. 78 m², pourraient avoir été abrités par un même toit; au-dessus du local 75, doté d'un sol de mortier, il y avait peut-être un étage avec accès par l'espace 77, large de 0.90 m (cage d'escalier?). Le solde de l'espace aurait été une remise ouverte sur les espaces 64 à 67, dont quelques tronçons de murs avaient subsisté et qui ont révélé une succession de niveaux cendreaux et de foyers, témoignant de la vocation artisanale du bien-fonds. Le long de la *rue de la Basilique*, le portique est très tardif; au sud-ouest son mur ne s'étendait

¹³ Il se pourrait même que ces seuils se soit étendu jusqu'à l'angle ouest du local, sur près de 3 m.

¹⁴ On notera que, dans un premier temps, un *ambitus* avait été créé le long de ce mur

¹⁵ La traversée du mur séparant les espaces 78 et 79 a été aménagée dès la construction de ce dernier.

apparemment pas en regard de l'espace 79bis, permettant ainsi aux chars l'accès à ce dernier.

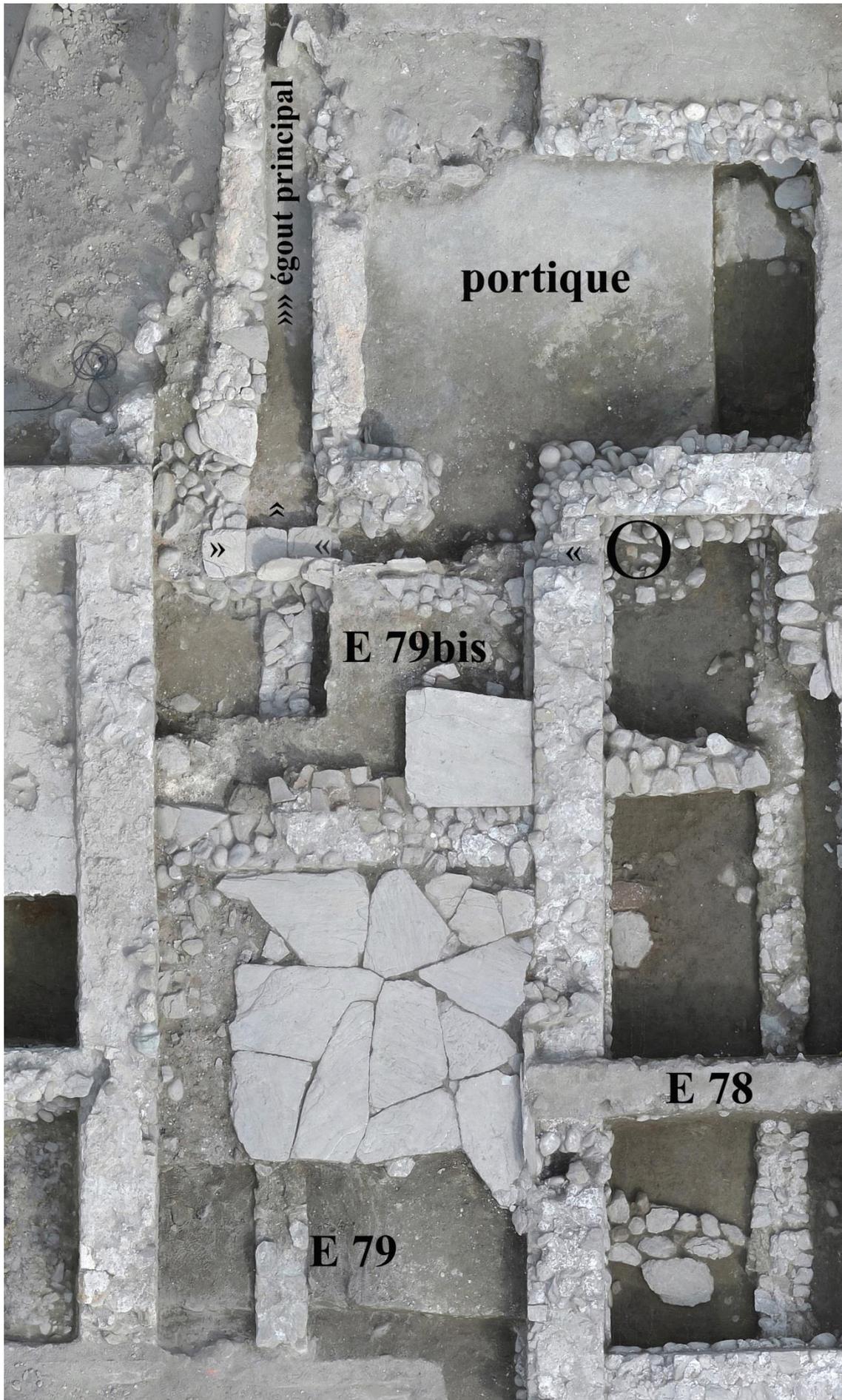


Fig. 9 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *insula 5*, bien-fonds médian. Espace 79 et 79bis. Détail du dallage du passage et de la canalisation d'évacuation d'eau (», »»). En O, l'emplacement supposé d'un collecteur.



Fig. 10 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *insula* 5. Orthophotographie du secteur occidental du chantier en cours de fouilles.

Les propriétés occidentales (fig. 3 et 10)

L'angle ouest de l'*insula* était occupé par une propriété de largeur analogue (l'emplacement de sa façade sud-ouest a pu être identifié au printemps 2014 à l'occasion du creusement d'une tranchée pour un raccordement d'égout), qui avait été scindée en deux, au témoignage de murs accolés d'axe sud-est/nord ouest séparant les espaces 93 et 96 d'une part, 90, 94 et 95, d'autre part¹⁶.

Le long de la rue qui séparait les *insulae* 4 et 5, une bande de terrain, large d'un peu plus de 9 m, devait être occupée par des boutiques ou des échoppes profondes de 4 m au maximum, donnant accès à d'autres (espaces 91, 93 et 96). Du côté de la *rue de la*

¹⁶ On remarquera également que l'élément de portique établi en regard du local 95 ne se prolongeait pas du côté sud-ouest, ce qui aurait été le cas si on avait affaire au même bien-fonds; la construction des portiques relève en effet de chaque propriétaire riverain. C'est un bon indice de reconnaissance de limite de propriété.

Basilique, il ne restait rien de la façade de l'*insula*, non plus que des éventuels éléments de portique: tout avait été emporté par des excavations modernes. L'angle de l'*insula* était apparemment occupé par le vaste espace de service 96, d'env. 8.50 x 8.50 m, à l'intérieur duquel on avait aménagé le local 97 pourvu d'un sol en mortier, d'env. 3.60 x 3.60 m, certainement ouvert au sud-ouest sur la rue. Dans l'angle est de cette cour se trouvait un simple foyer qui alimentait en air chaud une installation de chauffage aménagée secondairement dans le local 93, avec doublage de son mur nord-est. Cette pièce, d'env. 4.25 x 3.90 m, fut tout d'abord pourvue d'un hypocauste «classique» mais seulement dans son secteur nord-ouest, sur 1.90 m de profondeur; dans un second temps, cette structure fut remplacée par un chauffage par canal en forme de T, dont les murets intérieurs, en éléments de terre cuite, de récupération, avaient déjà été mis au jour en 1908 (fig. 11). La salle adjacente 92 au sud-est était pourvue d'un sol en mortier de bonne facture.



Fig. 11 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. *Insula* 5, secteur occidental. Photographie des fouilles de 1908. Au premier plan à gauche, la partie dégagée alors du chauffage par canal de l'espace 93. Le gros mur entre l'espace 92 et les espaces 80 et 90 était «moderne». Vue prise du sud-ouest.

Entre ce secteur et le bien-fonds médian se trouvait un bâtiment large d'env. 14.80 m, soit 50 pieds romains (espaces 80 à 90, 94 et 95). Les murs qui le délimitaient au sud-ouest, au nord-ouest et au nord est, de même qu'un mur transversal bordant, dans un premier temps, le passage 89 du côté sud-est, appartenaient au premier état maçonné des constructions (fig. 10).

Ses pièces se répartissaient de part et d'autre d'un couloir central. Deux éléments de portiques bordaient cette propriété en regard des salles 88 et 95, mais pas en regard du couloir 89, qui devait ainsi être accessible aux chars et qui donnait apparemment accès à la cour intérieure (83) après arasement de l'ancien mur qui les séparait. L'aile méridionale large de 5.35 m comprenait dans un premier temps deux espaces, l'un au sol en terre battue (90) profond de 6.50 m et l'autre pourvu d'un sol en mortier, profond de 8.20, qui

sera subdivisé par la suite (espaces 94 et 95)¹⁷. Toutes les pièces de l'aile septentrionale étaient dotées de sols en mortier. Les espaces 87 et 88, larges de 3.60 au nord-ouest s'étendaient sur une profondeur proche de celle de l'espace 94/95 (8.50 m), tandis qu'une pièce de moindre largeur (3.10 à 3.40 m), mais de profondeur analogue à celle de l'espace 90 (6.60 m), sera elle aussi, dans un deuxième temps, subdivisée (espaces 85 et 86).

La destination des locaux n'est pas assurée; aucune installation de chauffage n'a été mise au jour dans le secteur connu de ce complexe qui devait combiner habitat et espaces de travail. Comme pour les autres propriétés bordées par des portiques, on peut penser que des locaux à caractère commercial ou artisanal s'ouvraient sur la *rue de la Basilique*, l'habitat se trouvant plus à l'intérieur du quartier, à côté et au-delà de la cour 83. Les pièces 80 et 82 en faisaient vraisemblablement partie.

Signalons, la mise au jour, déjà en 1908, près de l'angle nord de la cour 83, d'un bloc de chaux qui avait épousé la forme du tonneau d'un diamètre intérieur maximum de 89 cm, dans lequel cette matière avait été entreposée; les négatifs de ses douves en étaient parfaitement reconnaissables. Cette découverte ne nous autorise cependant pas à suggérer que cette cour faisait partie du dépôt d'un maçon ou d'une entreprise de travaux publics, par exemple: d'une part nous n'en connaissons pas la datation, qui pourrait être post-romaine et, d'autre part, ce tonneau pourrait simplement avoir été amené là dans le cadre d'une réfection ou d'une transformation d'un bâtiment.

A une époque très tardive, peut-être à la toute fin de l'Antiquité, on constate une curieuse réutilisation de l'espace 94 de l'aile occidentale: dans l'épaisseur de trois de ses murs arasés¹⁸, on a implanté de gros poteaux reconnaissables par leurs pierres de calage, ce qui prouve une réoccupation temporaire et sans doute aussi une exploitation des ruines de la ville antique.

ORA VS, François WIBLÉ.

¹⁷ La subdivision de l'espace 94/95 par un mur a amené la condamnation, dans le prolongement de ce mur tardif, d'un ancien seuil, large hors tout de 1.34 m qui en permettait l'accès depuis le passage 89. Mis à part un seuil situé entre les espaces 90 et 94, dans l'angle est de ce dernier, les accès à ces locaux demeurent inconnus; cela est dû à l'état lacunaire des vestiges qui étaient conservés.

¹⁸ On n'en a pas repéré dans l'épaisseur du mur séparant les espaces 90 et 94; il y en avait encore un dans le mur séparant les espaces 89 et 90

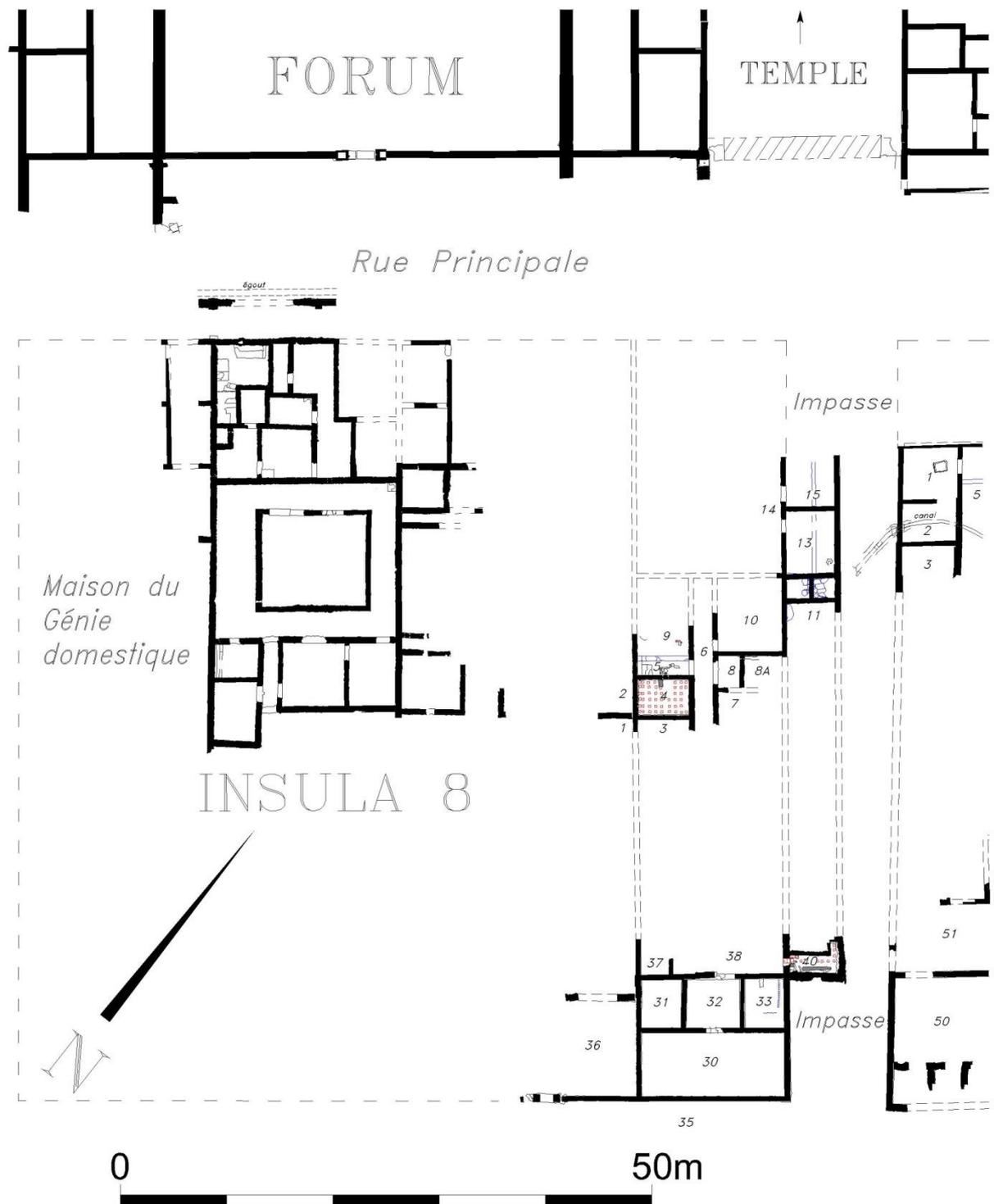


Fig. 12 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula 8*. Extrait du plan archéologique: *insula 8* et alentours avec nomenclature des espaces dégagés en 2013.

FORUM CLAUDII VALLENSIUM

Insulae 8 et 9 et impasse entre ces deux quartiers ((fig. 2, lettre B).

Quartier des Morasses, rue d'Octodure, projet «Le Verger des Morasses», chantier «Verger 2013».

Coordonnées: CNS env. 571°882/105°182; altitude: env. 473.00 m.

Surface étudiée: env. 1'460 m². Chantier 2'500 m².

Intervention du 8 avril au 13 décembre 2013.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PIGNOLET.

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Les fouilles archéologiques ont été entreprises en 2013 sur ce site, en prolongement de l'intervention initiée en 2012¹⁹, avant la construction de quatre immeubles, d'un garage souterrain et de la rampe d'accès à ce dernier.

Dans un premier temps, nous avons concentré nos efforts sur le secteur oriental de l'*insula* 8 et la ruelle – ou plutôt l'impasse – qui la séparait de l'*insula* 9, pour permettre la construction des deux premiers immeubles et d'une première partie du garage souterrain. Nos efforts se sont ensuite portés sur le secteur occidental de l'*insula* 9 dans lequel nous avons mis au jour des locaux entourant le péristyle d'une grande *domus*, dont une bonne part a été emportée par les flots impétueux de la rivière, qui, après l'époque romaine, a traversé de part en part le site sur une largeur d'env. 20 à 25 m, emportant tout sur son passage²⁰.

Dans ce rapport nous n'évoquerons que succinctement les recherches entreprises dans l'*insula* 9, à l'emplacement des deux autres immeubles, du solde du garage souterrain et de la rampe d'accès à ce dernier, car les fouilles n'y ont pas été achevées en 2013. Elles seront présentées dans la chronique des fouilles entreprises en 2014²¹.

Insula 8, secteur occidental (fig. 12)

Les locaux d'habitation mis en évidence en 2012 et 2013, appartenaient à une propriété qui occupait le secteur nord-est de l'*insula* 8 apparemment sur toute la profondeur du quartier, de la *rue Principale* à la limite sud-est de l'extension du noyau urbain, limite qui n'avait pas pu être déterminée avant les fouilles de 2013. Les façades sud-est des *insulae* 8 et 9 (et certainement aussi des *insulae* 7 et 10) n'étaient pas bordées par une voie, mais par un terrain non aménagé dans lequel furent découvertes deux tombes à incinération²². La rangée sud-est des *insulae* de la ville romaine, comme la rangée nord-ouest, était donc formé de quartiers carrés d'env. 71 à 72 m de côté, soit 240 pieds romains, alors que les *insulae* de la rangée médiane, de même largeur, étaient longues d'env. 81 m, soit 270 pieds. Les conclusions auxquelles nous étions arrivés à l'occasion des fouilles menées entre 1987 et 1989 dans le secteur sud de l'*insula* 6 et dans son prolongement sud-est, se sont donc avérées inexactes: à cette époque, nous n'avions pas retrouvé l'angle sud de ce quartier là où nous l'attendions, c'est-à-dire à env. 80 m de son angle ouest. Partant du principe que les *insulae* du centre de la ville antique devaient avoir toutes les mêmes

¹⁹ ASSPA 96, 2013, p. 210; *Vallesia* 2012, p. 409-410. Une courte chronique des fouilles menées en 2014 à Martigny a paru dans l'ASSPA 97, 2014, p. 234-237.

²⁰ Pour le tracé de ce lit de rivière repéré avant les fouilles de 2013, voir *Vallesia* 2012, p. 409, note 4.

²¹ Une courte chronique en a paru dans l'ASSPA 97, 2014, p. 234-236; un fragment de vasque en marbre, qu'on y a trouvé, d'un type bien connu à Pompéi, fait l'objet d'un article intitulé «Une vasque rectangulaire à pieds de Martigny / *Forum Claudii Vallensium*» à paraître dans les Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, Lausanne 2014.

²² La présence de ces sépultures indique que ces terrains se situent en dehors du tissu urbain.

dimensions et considérant un passage large de 4.10 m, perpendiculaire à la *rue du Nymphée* (situé, nous le savons maintenant, dans le prolongement de la limite sud-est des *insulae* 7, 8 et 9), comme un simple accès à l'intérieur de l'îlot, nous avons conclu que les îlots de la rangée sud-est pouvaient être beaucoup plus étendus, en l'absence de rue parallèle à la *rue Principale*²³. L'*insula* 6 se serait développée sur plus de 150 m. Or, au-delà du passage marquant la limite de la trame urbaine, le prolongement des constructions dans le même alignement relève simplement de ce qu'elles bordaient la route qui, prolongeant la *rue du Nymphée*, sort de la ville en direction du col du Grand Saint-Bernard.

Dans l'*insula* 8, la poursuite des fouilles en 2013 a montré que les vestiges découverts appartenaient pour l'essentiel à une seule et même propriété qui en occupait le secteur nord-est apparemment sur toute la profondeur de l'îlot, sur une largeur de quelque 14.30 m (48 pieds romains, du parement extérieur du mur de façade nord-est de l'*insula* à l'axe du mur mitoyen). Ainsi contrairement à ce que nous pensions à la suite de la mise au jour de la *domus du Génie domestique* – large, hors tout, d'env. 18 m et dont le mur de limite de propriété nord-est se situe au milieu de l'*insula* –, les propriétés qui occupaient le front nord-ouest de cette dernière n'étaient pas toutes d'égale largeur²⁴.

Le secteur nord-ouest de cette propriété, depuis la *rue Principale*, s'organisait vraisemblablement autour ou plutôt de part et d'autre d'un péristyle, comme c'est le cas de la plupart des maisons construites dans les *insulae* proches du forum. Les salles découvertes en 2012 ont ainsi pu appartenir à un corps de bâtiment aménagé au sud-est de cette cour entourée de colonnades qui, à l'instar de celle de la *domus* du Génie domestique voisine, pourrait avoir occupé toute la largeur de la propriété²⁵. En limite des fouilles, en effet, le mur de façade original nord-est de la propriété ne présentait, en regard des locaux 13 et 15, sur plus de 10 m, aucun mur de refend côté sud-ouest²⁶.

Nous ignorons la profondeur de ce corps de bâtiment, dont le secteur oriental a été emporté, après l'époque romaine, par la rivière. On pouvait accéder aux différentes pièces qui le composaient, presque toutes pourvues d'un sol de mortier, à partir du couloir central 6 et, dans un premier temps, du couloir 5; ultérieurement, un hypocauste et son local de chauffe avaient été aménagés dans les espaces 4, 5 et 9, après arasement du mur séparant ces deux derniers. Signalons aussi une banquette chauffante installée ou plutôt «bricolée» avec des matériaux de récupération à une époque tardive, dans l'angle ouest de la salle 8A, le long de son mur nord-ouest (fig. 13). Son foyer, à même le sol, se trouvait dans l'angle nord du local 8. On en connaît un autre exemple, qui était mieux conservé, dans la *villa* de Maredeux au-dessus de Monthey VS²⁷.

²³ *Vallesia* 1988, p. 218; *Vallesia* 1989, p. 358-360; *Vallesia* 1990, p. 545; *Martigny-la-Romaine* 2008, p. 92.

²⁴ *Vallesia* 1993, p. 486 et *Vallesia* 1997, p. 449; *Martigny-la-Romaine* 2008, p. 115.

²⁵ Ce corps de bâtiment n'a été que très peu transformé au cours du temps, mise à part son extension nord-est et l'aménagement de l'hypocauste dans l'espace 4. Les murs originaux, caractérisés par l'emploi d'un mortier de couleur beige clair, étaient épais de quelque 45 cm, soit 1.½ pied.

²⁶ Au vu de la largeur restreinte de la propriété, un péristyle ne pourrait pas avoir été flanqué, tant au nord-est qu'au sud-ouest, par un corps de bâtiment

²⁷ Cf. *Vallesia* 1998, p. 485.



Fig. 13 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula* 8. Vestiges d'une banquette chauffante aménagée dans la salle 8A. Des plaques de terre cuite recouvertes de mortier au tuileau reposaient sur les bords de la structure composés d'éléments en terre cuite plaqués contre le mur et de dalles de schiste. Le foyer se trouvait en f, dans la salle adjacente. S: sol en mortier de l'espace 8A. Vue prise de l'est. A l'arrière plan la salle 10 dont le sol en mortier était recouvert d'une couche très cendreuse.

Le propriétaire des lieux devait se trouver à l'étroit. Très vite apparemment (cette affirmation sera confirmée ou infirmée par l'analyse du mobilier récolté), il a agrandi sa demeure en s'appropriant une partie de la largeur de l'impasse qui séparait les *insulae* 8 et 9. Du nord-ouest au sud-est, cette dernière, du fait du non respect de l'orientation générale de la façade sud-ouest de l'îlot 9, se rétrécissait, passant de 11 m à 9 m et ne se prolongeait pas au-delà des façades sud-est des *insulae* 8 et 9.

Dans un premier temps, sous les espaces 13 et 15, on édifia un muret maçonné peu fondé, épais de 35 cm, à quelque 2.40 m de la façade originale, avec retour d'équerre en regard du mur séparant les espaces 10 et 14, épais de 43 cm; l'annexe ainsi créée avait la largeur habituelle d'un portique et était pourvue d'un sol en terre battue. Dans un deuxième temps, ce muret fut arasé et un nouveau mur de façade de l'*insula* 8 fut construit à env. 4.50 m au nord-est de l'ancienne, réduisant l'impasse à env. 4 m de largeur. Ce mur se prolongeait vraisemblablement, tant au nord-ouest, jusqu'à la *rue Principale*, qu'au sud-est, jusqu'à la pièce 40, de largeur analogue, pourvue tardivement d'un hypocauste en canal. Des murs perpendiculaires délimitèrent les locaux 13 et 15 qui furent pourvus d'un sol en mortier et d'enduits muraux. De l'espace 14 (péristyle?), on accédait à la pièce 13 par un seuil aménagé près de l'angle ouest de cette dernière et vraisemblablement aussi à la pièce 15, à proximité immédiate de son angle sud. Au sud-est du local 13, une cour(?) d'extension inconnue fut pourvue de dalles de schiste irrégulières. Plus tard, elle fut subdivisée par la construction de deux murets perpendiculaires. L'angle nord de cette cour était complètement perturbé: peut-être y faudrait-il restituer un aménagement en relation avec une canalisation d'écoulement d'eaux usées ou de surface qui traverse obliquement la

ruelle en direction de la propriété voisine de l'*insula* 9 où elle décrit un vaste arc de cercle énigmatique²⁸.

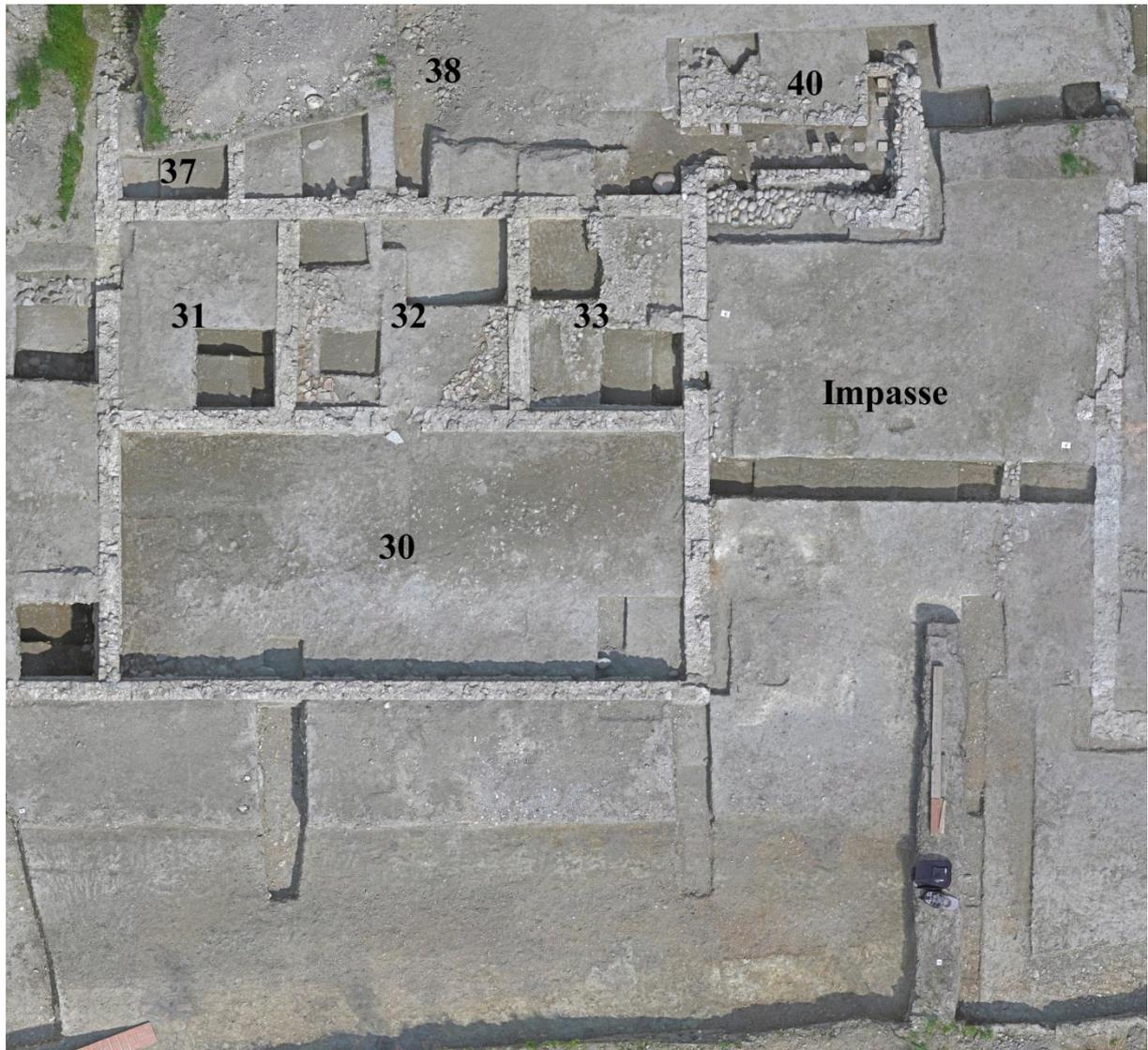


Fig. 14 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula* 8. Orthophotographie du secteur méridional du chantier.

Au sud-est, au-delà du bras ravageur de la Dranse, l'espace était occupé par des locaux à caractère probablement agricole (fig. 14). Aucune structure particulière, aucun objet spécifique n'y a cependant été découvert, ce qui rend tout essai de détermination de l'utilisation des lieux aléatoire. L'extrémité de la propriété était occupée par la grande halle 30, de 80 m², couvrant toute sa largeur, et profonde de 6 m²⁹, que précédaient trois espaces profonds d'env. 4.50 m: deux locaux au sol de mortier, larges d'env. 3.65 m, flanquant la cour 32 intérieure large d'env. 5 m, qu'un seuil faisait communiquer avec la grande halle. A un moment donné, peut-être dès l'origine, le niveau du sol en terre battue de la halle a été établi à un niveau bien inférieur à celui prévu initialement, de sorte que la partie inférieure du parement intérieur de son mur sud-est, qui aurait dû être enfouie, a beaucoup souffert et s'est partiellement désintégrée.

Au nord-ouest de ce complexe s'étendait un espace presque totalement ravagé par les flots de la rivière, apparemment libre de constructions, sauf dans son angle sud, occupé par la salle 37 dotée d'un sol en mortier. Dans son angle est, fut aménagé, au Bas-Empire, un

²⁸ Voir la prochaine chronique archéologique, à paraître dans *Vallesia* 2014.

²⁹ Et non d'env. 8 m comme indiqué dans l'*ASSPA* 97, 2014, p. 236.

foyer très sommaire destiné à alimenter en air chaud une installation de chauffage établie dans l'extrémité méridionale de l'annexe empiétant sur le domaine public de l'impasse (espace 40). Cette installation combinait le système de chauffage par canal, ici large et en forme de L, et celui de l'hypocauste (pilettes soutenant la *suspensura*). Dans le secteur excavé de la salle, les murets latéraux du canal, en maçonnerie montée avec de nombreux éléments, souvent fragmentaires, de terre cuite de construction, étaient d'assez bonne facture, mais on ne s'est pas donné la peine de reprendre en sous-œuvre les fondations du mur nord-est du local, qui en constituaient le bord irrégulier et instable.

Les niveaux supérieurs des fondations des murs établies en tranchée³⁰ montrent que le terrain, au moment de la construction des diverses composantes de cette *domus*, était traversé par une profonde dépression (paléochemnal), résultant sans aucun doute du passage de la rivière avant l'époque romaine. Les aménagements, pourtant considérables, de cette période n'effaceront pas cette dépression, car après l'abandon de la ville antique, la rivière à l'occasion d'une grande crue, voire d'une débâcle, comme on en a connu jusqu'en 1818, se frayera à nouveau un passage dans le même axe.

Au dessus des niveaux de démolition du local 15 et au fond d'une fosse creusée dans le secteur adjacent de l'impasse, on a retrouvé de nombreux éléments architecturaux, fragmentaires pour la plus grande part, en calcaire urgonien du Jura (tambours de colonne, blocs d'entablement, fragments de chapiteau, etc.) qui proviennent, à n'en pas douter, du temple du forum, situé dans le prolongement de l'impasse, de l'autre côté de la *rue Principale*, à moins de 60 m de là (fig. 15). Ils avaient été rassemblés là après l'époque romaine, en vue de leur combustion dans un four à chaux. Leur étude apportera, à n'en point douter, de précieuses informations sur l'architecture du temple qui, d'après un spécialiste en la matière, l'architecte Pierre André, était de type italo-corinthien³¹.

ORA VS, François WIBLÉ

³⁰ Ces niveaux témoignent d'une pente en direction sud-est dans le secteur nord-ouest et inverse dans le secteur sud-est.

³¹ Cf. *Martigny-la-Romaine* 2008, p. 105-106.



Fig. 15 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula* 8. Blocs architecturaux mis au jour dans le local 15 et l'impasse. On reconnaît notamment des tambours de colonne. Les jalons sont posés sur de la chaux reposant sur du limon rubéfié, témoins de la présence proche d'un four à chaux. Une brèche avait été pratiquée dans le mur nord-est du local 15, dans le prolongement d'un espace réservé entre des blocs de calcaire. Vue prise du nord-est.

MARTIGNY, district de Martigny

R

FORUM CLAUDII VALLENSIUM

Insulae 5 et 10, rue Principale (fig. 2, lettre C).

Quartier de la Délèze, rue d'Octodure, chantier «Délèze 13».

Coordonnées: CNS env. 571'958/105'282; altitude: env. 472.00 m.

Surface étudiée: env. 1800 m².

Intervention archéologique du 20 mars au 13 décembre 2013 et à partir du 13 janvier 2014.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Corentin BONDI.

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

En 2013, nous avons continué l'exploration archéologique d'une grande parcelle sur laquelle se construit le projet LILO (plus de 5'500 m² dans une première phase)³². Ces travaux s'étant poursuivis pendant tout l'hiver et le printemps 2014, nous nous proposons d'en faire état dans la prochaine chronique archéologique à paraître dans *Vallesia* 2014. Une courte présentation en a donnée dans la Chronique archéologique 2013 de *l'Annuaire d'Archéologie suisse* 2014³³.

ORA VS, François WIBLÉ

³² ASSPA 96, 2013, p. 208-210; *Vallesia* 2012, p. 411-417.

³³ Cf. ASSPA 97, 2014, p. 236

Fig. 3 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Extrait du plan archéologique: *insula* 5 et alentours avec nomenclature des espaces dégagés. En orange: plan des vestiges découverts en 1908, mais non remis au jour en 2013. En bleu: structures n'appartenant pas au dernier état des constructions. R: regard.

Fig. 8 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *insula* 5. Orthophotographie du secteur septentrional et du secteur médian du chantier en cours de fouilles. Plus rien, presque, n'était conservé des espaces 62, 63, 66 et 68.

Fig. 9 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *insula* 5, bien-fonds médian. Espace 79 et 79bis. Détail du dallage du passage et de la canalisation d'évacuation d'eau («», »»). En O, l'emplacement supposé d'un collecteur.

Fig. 11 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. *Insula* 5, secteur occidental. Photographie des fouilles de 1908. Au premier plan à gauche, la partie dégagée alors du chauffage par canal de l'espace 93. Le gros mur entre l'espace 92 et les espaces 80 et 90 était «moderne». Vue prise du sud-ouest.

Fig. 14 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula* 8. Orthophotographie du secteur méridional du chantier.

Fig. 15 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula* 8. Blocs architecturaux mis au jour dans le local 15 et l'impasse. On reconnaît notamment des tambours de colonne. Les jalons sont posés sur de la chaux reposant sur du limon rubéfié, témoins de la présence proche d'un four à chaux. Une brèche avait été pratiquée dans le mur nord-est du local 15, dans le prolongement d'un espace réservé entre des blocs de calcaire. Vue prise du nord-est.